

EDF HYDRO ALPES – AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CUSSET
COMMUNE DE VAULX EN VELIN
Convention d'occupation temporaire du domaine public hydroélectrique

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d'intérêt d'une personne physique ou morale sur l'occupation du domaine public hydroélectrique pour l'exercice d'une activité économique.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l'entreprise ayant manifesté son intérêt une convention d'occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d'occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu'un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d'occupation temporaire.

Publié le	15/07/2025
Durée de mise en ligne de l'avis	1 mois calendaire
Date limite de réception propositions	14/08/2025
Objet de l'occupation	Occupation du domaine public hydroélectrique
Lieu	Commune : VAULX EN VELIN Références cadastrales : Section BK Numéro 334
Activité	Voirie
Caractéristiques essentielles / restrictions de l'emplacement	Libération de l'accès en rive droite jusqu'à la fin du chantier EDF prévue fin août 2025
Type d'autorisation délivrée/ Durée	Convention d'occupation précaire et révocable Durée : jusqu'au 31 août 2026
Conditions financières à la charge du demandeur	Redevance annuelle d'occupation en application de l'article L2125-1 du CG3P Frais de dossier Indemnisation des éventuelles pertes de production Taxes, impôts et frais liés à l'occupation
Conditions générales d'attribution/ critères de sélection	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : - Maturité du projet - Faisabilité du projet - Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique
Dépôt des candidatures	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – HYDRO ALPES – Direction Concessions – 134 Rue de l'Etang – 38950 St Martin le Vinoux A l'attention de Monsieur Xavier HERVE Ou



	EDF – PETITE HYDRAULIQUE – 134 Rue de l’Etang – 38950 St Martin le Vinoux A l’attention de Madame Nathalie SZYLOWICZ <i>Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes :</i> CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR <i>Objet à mentionner : Candidature CUSSEH-CONV-OCCDP-01027</i>
Service à contacter pour renseignement	Lettre recommandée avec accusé de réception à : EDF – DTEAM CC PFA 134 Rue de l’Etang PH3-R2 38950 St Martin le Vinoux